

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, [cliquez ici](#) pour visualiser la version en ligne



SANTÉ & TERRITOIRES

A saluta in ogni rughjonu
La newsletter de l'ARS Corse



#4 Janvier 2024



Nouvelle Année, nouveau format !

Notre lettre d'information devient mensuelle et paraîtra la dernière semaine du mois. Vous y retrouverez l'essentiel de l'actualité santé sur les territoires. N'hésitez pas à la partager !



PRS 2023-2028 : notre projet pour votre santé



La santé est le bien le plus précieux et l'attente des citoyens nous oblige collectivement à relever les défis qui se présentent devant nous.

Si les difficultés sont réelles, elles ne doivent pas occulter les avancées concrètes mises en œuvre par les acteurs du système de santé. Ainsi, la Corse peut s'enorgueillir d'avoir des acteurs qui explorent de nouveaux dispositifs expérimentaux adaptés aux besoins de l'île.

Enfin, certaines thématiques ont été reconsidérées dans leur ensemble avec nos partenaires, notamment la santé de la femme, de la mère et de l'enfant, le premier recours, les pharmacies d'officine, les troubles du comportement alimentaire, les soins dentaires et l'infectiologie.

Le PRS offre également une cartographie des ressources permettant d'identifier clairement les évolutions de l'offre dans les neuf microrégions de Corse. La phase qui s'ouvre doit voir

Le Projet régional de santé bâti en 2018, vient d'être révisé. Son élaboration pour la période 2023-2028, a été le fruit d'une large concertation, mobilisant les expertises, notamment des acteurs du système de santé, des élus du territoire, des usagers et de leurs représentants. Le PRS fixe les priorités structurantes pour l'offre de soins et l'offre d'accompagnement médico-sociale, Il identifie de nouveaux parcours prioritaires, et définit des sujets transversaux, au cœur de la nouvelle dynamique portée sur le territoire.

Ainsi sont posés les objectifs et actions structurels permettant de développer une dimension hospitalo-universitaire, de porter un travail de fond sur la prévention avec nos partenaires de la Collectivité de Corse et de l'Education nationale, de s'inscrire dans une dimension One Health et ainsi prendre en compte l'importance de l'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale, et de déployer les outils pour savoir prendre soin de soi y compris lorsque l'on est un aidant familial.

pour les citoyens un déploiement concret des actions qui découlent de cet ambitieux projet et ce dès 2024.

C'est pourquoi, j'ai souhaité que le PRS de Corse, par son format et singulièrement sa synthèse, sa traduction en facile à lire et à comprendre, en braille et en langue de signes devienne un outil à la portée de tous les citoyens en forme d'engagement démocratique en faveur de la santé.

Les équipes de l'ARS après avoir travaillé plus d'un an sur son élaboration espèrent que ce projet régional de santé soit désormais le vôtre.

Marie-Hélène Lecenne
Directrice générale

L'ADAPTATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ AUX BESOINS DES CORSES

<p>De quoi parle-t-on ?</p> <p>Les spécificités et les besoins de la Corse nécessitent une adaptation de la stratégie nationale de santé, notamment au regard des contraintes géographiques et économiques de l'insularité.</p>	<p>Quels sont les points principaux ?</p> <p>La stratégie vise à assurer une offre de soins innovante, adaptée au territoire corse, en mettant l'accent sur la prévention, l'accessibilité, le virage ambulatoire et le vieillissement de la population. Elle soutient également des adaptations opérationnelles spécifiques à la Corse.</p>
<p>Que voulons-nous faire ?</p> <p>Plusieurs actions sont proposées, notamment le renforcement de l'offre de premier recours (médecins traitants, pharmaciens...), la promotion de la prise en charge ambulatoire (soins sans hospitalisation), la reconnaissance et le financement d'expérimentations organisationnelles innovantes, et le développement de filières régionales sanitaires et médico-sociales.</p>	<p>Comment saurons-nous si ça marche ?</p> <p>L'efficacité des actions sera mesurée en fonction de leur capacité à répondre aux besoins spécifiques de la région, à améliorer l'accessibilité aux soins et à renforcer l'attractivité des métiers de la santé en Corse.</p>



Consultez le PRS



En direct des territoires

Un médico bus dans les territoires ruraux avec des difficultés d'accès aux soins.

Dans le cadre du plan France ruralités, l'ARS de Corse porte un appel à projets visant à proposer une offre de médecine générale et/ou de spécialité « itinérante » et associant étroitement l'ensemble des partenaires : URPS Médecins Libéraux, ordre des médecins, Assurance Maladie et MSA, Collectivité de Corse. **Le medicobus est un dispositif « d'aller-vers »** qui cible prioritairement les populations des **territoires ruraux en difficulté d'accès aux soins** afin d'apporter une offre de soins itinérante de proximité là où la mise en place d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) ou une autre forme d'exercice coordonné n'est pas

Club-House : une communauté de rétablissement en santé mentale au cœur de Bastia.

Acteur reconnu de la santé mentale, l'association Clubhouse France, est un chaînon essentiel au rétablissement pour les personnes concernées par un trouble psychique. Le club house de Bastia a trouvé de nouveaux locaux qui nécessite toutefois des aménagements. Pendant la durée des travaux, le club house vous accueille à l'espace de co-working, avenue de la Libération.
Contact : 07 68 98 2176.

possible ou insuffisante pour renforcer et maintenir durablement des professionnels de santé physiquement présents. Cette offre est complémentaire à l'offre de soins existante pour « réinsérer les patients dans un parcours de prise en charge et réaliser une consultation médicale de premier recours ».

Le medicobus doit permettre un **accès à la médecine générale** avec une attention particulière auprès des patients sans médecins traitant et également à une **offre de prévention**. Des **consultations de spécialité** (ex : gynécologie) complètera l'offre.

Ce dispositif s'adresse principalement aux personnes sans médecin traitant au premier rang desquelles les **personnes en ALD, les personnes âgées** ;

Un projet porté par des acteurs de l'exercice coordonné en Corse du Sud, en lien avec la MSA et le service de santé au travail 2A a été transmis au niveau national qui statuera sur sa recevabilité. Lors de la prochaine fenêtre, en juin prochain, un projet pour la Haute Corse pourra être porté.



Départ à la retraite de M NATALI, directeur de l'EHPAD de Propriano.

Madame LECENNE, directrice générale de l'ARS, était présente aux côtés du président du Conseil d'administration Jean-Paul PANZANI, de nombreux élus du territoire du Sartenais-Valinco et de l'Alta Rocca et d'acteurs de la santé et du social pour rendre hommage à Monsieur NATALI, directeur de l'EHPAD de Propriano à l'occasion de son départ en retraite après 17 années passées à la tête de l'établissement. Il laisse sa place à Renaud MAZIN. L'occasion pour la DG ARS de **rappeler le rôle polyvalent d'un directeur d'Ehpad et l'importance de l'offre médicosociale dans les territoires.**

En Corse, 28 EHPAD maillent le territoire au plus proche de besoins de personnes en perte d'autonomie.



Les mallettes connectées : un projet innovant pour améliorer l'accès aux soins sur les territoires.

Initié par le docteur Rocchi et son équipe sur la plaine orientale ce sont désormais une dizaine de mallettes qui sont déployées en Corse, portés par des équipes de soins primaires ou des maisons de santé pluriprofessionnelles : **6 mallettes en Corse du Sud ((Sud Corse, Alta Rocca, Celavu-Prunelli) et 4 en Haute Corse (Plaine Orientale Nord et Nebbiu).**

En Corse, le CNR Santé a mis en évidence la nécessité de développer la télémédecine en l'intégrant dans les pratiques médicales courantes, en facilitant l'accès aux équipements nécessaires afin de d'améliorer le suivi de patients porteurs de maladies chroniques en perte d'autonomie et la prise en charge de soins non programmés.

La mallette connectée permet :

▶ **Pour le patient** : la téléconsultation peut servir à améliorer l'accès aux soins des patients en perte d'autonomie limitant leur capacité de déplacement vers les cabinets médicaux (Patients en perte d'autonomie, renoncement aux soins...) ;

▶ **Pour le médecin** : gagner du temps médical en évitant des déplacements et en concentrant son activité sur l'expertise médicale ;

▶ **Pour l'infirmier** : jouer un rôle essentiel d'accompagnement des patients, en particulier ceux en perte d'autonomie à domicile tout en valorisant leur métier par le partage de connaissances (transfert de compétences).

Un projet innovant, qui présente toutes les garanties de sécurité et qui améliore grandement l'accès aux soins pour les patients à domicile dans les zones rurales.

Les 10 mallettes sont financées (101 000 euros) à titre d'expérimentation, pour une durée de 2 ans. Le dispositif pourra être généralisé en fonction des résultats de l'évaluation.



Ça fait l'actu

25 pharmacies expérimentatrices du projet OSYS (Orientation dans le Système de Soins)

Porté par l'URPS pharmacien, cette expérimentation, financée au titre de l'article 51 (102 983 euros) et labélisée dans le cadre du CNR Santé, constitue un des leviers pour faciliter l'accès aux soins de premier recours en cas de difficultés d'accès à un médecin. Le pharmacien d'officine conseille le patient en s'appuyant sur des arbres de décisions pour 6 pathologies (plaies simples, brûlures du 1er degré, piqûres de tiques, conjonctivites, cystites, odynophagies) issues des recommandations professionnelles. En fonction des résultats de l'entretien avec le patient, le pharmacien conseille le patient ou l'oriente vers un médecin (pour une consultation physique voir une téléconsultation) ou vers un service d'urgence. Il rappelle le patient dans un délai déterminé par les arbres décisionnels afin de s'assurer du bon suivi de son orientation et de l'absence d'aggravation de la situation. Le pharmacien informe le médecin habituel du patient des résultats de l'entretien et des orientations proposées, facilitant ainsi le suivi du patient.

[Plus d'infos et liste des pharmacies sur notre site.](#)

Couverture vaccinale contre la grippe : la Corse dernière région de France

Au 30 novembre 2023, le taux de couverture vaccinale contre la grippe de la population à risque était de seulement 29 % (33 % chez les 65 ans et plus et 13 % chez les moins de 65 ans à risque), classant la Corse en dernière position des régions françaises (moyenne France métropolitaine : 38,4%). Ce faible taux interroge au regard du nombre important de personnes fragiles qui habitent l'île. En revanche, les résidents des EHPAD ont une bonne couverture vaccinale. Au moment où on attend plus de la prévention et dans un contexte où toutes les hospitalisations évitables sont un enjeu majeur d'amélioration de la situation des services hospitaliers, pourquoi si peu d'adhésion ?

Cybersécurité des établissements

En complément des audits techniques réalisés par les établissements, des exercices de 1er niveau de gestion de crise cyber ont été réalisés auprès de 93 % des établissements sanitaires publics et privés de Corse par Orange Cyber Défense (Agrée ANSSI). Financées par l'ARS, ces mises en situation permettent aux cellules de crise d'identifier les points faibles de l'établissement, d'établir un plan d'actions pour les corriger et d'anticiper les problématiques les plus courantes, permettant aux équipes de se concentrer sur les situations les plus complexes. En 2024, la dynamique des exercices a vocation à se poursuivre et s'étendre aux ESMS.

Cartographie de l'offre médico-sociale

L'offre médico-sociale se déploie et se territorialise. Consultez les places installées et les projets autorisés au 1er janvier 2024 des établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et personnes en situation de handicap sur le territoire dans notre cartographie

! A noter : la cartographie n'apporte pas d'indication sur les territoires d'intervention des ESMS.

[Consulter la cartographie](#)

Démocratie en santé : vers une fédération de moyens des usagers en Corse.

La dynamique de mise en lien des acteurs des droits des usagers dans les secteurs sanitaire et médico-social engagée en 2023 par l'agence se poursuit en 2024. Une quarantaine de personnes, représentants des usagers du secteur sanitaire, personnes qualifiées, qualificateurs et représentants des ES et ESMS, se sont réunis à Corte le 23 janvier lors d'un séminaire régional autour de débats/échanges : Quelle dynamique territoriale des différents acteurs du droit des usagers en santé en Corse demain ?

Cette journée d'échanges, introduite par la directrice générale, a été l'occasion de présenter les concepts et enjeux de la démocratie en santé (intervention de Guillaume Rousset, maître de conférence en droit – Université Jean Moulin3- Lyon), puis de travailler en ateliers sur les actions communes à mettre en œuvre pour mieux asseoir la place des usagers dans les secteurs sanitaires et médico-social. L'objectif était de dégager des pistes de réflexions pour bâtir une fédération de moyens des usagers en Corse.

Synthèse annuelle de la qualité des eaux de consommation humaine

Chaque année, l'ARS communique aux exploitants des services d'alimentation en eau potable le bilan de la qualité de l'eau distribuée pour les réseaux dont ils ont la charge, élaboré à partir des données du contrôle sanitaire des années précédentes. La diffusion de ce document sera assurée avant la fin du mois de février 2024 afin de permettre l'information des usagers par un affichage en mairie mais aussi par un envoi de cette synthèse à chaque abonné des

services d'alimentation en eau potable, à l'occasion d'une facturation. Les collectivités sont également appelées à reprendre ces informations dans le cadre de l'élaboration de leur rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

LE CHIFFRE DU MOIS

11

C'est le nombre de personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité sociale et leurs accompagnants ayant participé à la traduction du PRS en FALC. Un grand merci à elles et aux 6 structures (GEM « U passagiu », GEM « U Scontru », SAMSAH Espoir Autisme Corse (EAC), FALEP Corsica, Corsica Dys TDAH, Secours Catholique de Corse).

[Consultez le PRS en FALC](#)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT Centres de ressources territoriaux (CRT) pour personnes âgées

Le soutien renforcé au maintien à domicile des personnes âgées constitue l'un des axes prioritaires de la stratégie pluriannuelle de développement de l'offre portée par l'ARS Corse, en lien avec la collectivité de Corse et les acteurs locaux.

Dans ce cadre, le plan de renforcement et de rattrapage de l'offre médico-sociale en faveur des personnes âgées dépendantes 2018-2028 prévoit le déploiement de 4 CRT. **Ce premier AMI concerne les territoires de la Plaine orientale et l'Ouest Corse.**



KIT DE COM

Aidez-nous à relayer les bons messages de prévention et de santé publique. Téléchargez notre kit de com en cliquant sur l'image.

[Ce mois-ci : adoptons les bons réflexes en cas de soins imprévus](#)



A FAIRE

Professionnels de santé, décrivez dès maintenant l'accessibilité de votre cabinet sur

sante.fr/professionnel/connexion





2023 ARS CORSE - directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous](#).